



18, les Hauts du Château  
28300 SAINT-PREST

SAINT-PREST, le 27 avril 2011

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du  
développement durable et de la mer,  
en charge des technologies vertes et des  
négociations sur le climat

Hôtel de Roquelaure  
246, Boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

A l'attention de Madame Marie-Claire DAVEU, Directeur de Cabinet de Madame la  
Ministre

Madame,

Nous tenons à vous remercier de l'accueil que vous avez bien voulu nous réserver ce  
mardi 26 avril 2011.

Votre écoute et vos propos nous ont rassurés sur le suivi de ce dossier qui nous  
préoccupe, à savoir le devenir de la RN 154.

Nous avons bien noté que rien n'était encore décidé et que des études approfondies sont  
en cours pour que ce projet soit réalisé en tenant compte de tous les éléments,  
notamment pour ce qui concerne la protection de l'environnement de nos villages et de  
leurs habitants.

Nous resterons particulièrement vigilants quant à l'évolution de ce dossier et ne  
manquerons pas d'apporter nos remarques lorsque celles-ci seront nécessaires.

Par ailleurs, nous vous informons que Nicolas HULOT nous a transmis copie de votre  
réponse ;

En vous renouvelant nos remerciements, nous vous prions de croire, Madame, en notre  
profonde considération.

Le Président,

François BREDON